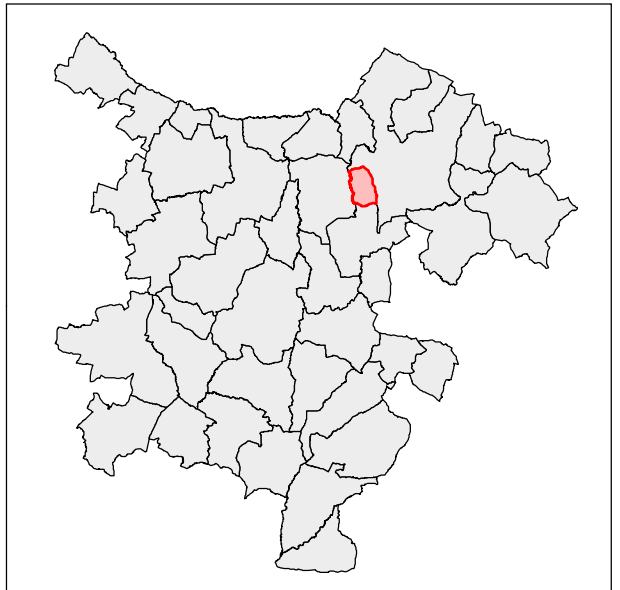


4B

SUD  
CHARENTE

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Plan Local d'Urbanisme  
Intercommunal



5.1 Zonage

Angeduc

Élaboration du PLUI prescrite par D.C.C. du 11/05/2017

Projet de PLUI arrêté par D.C.C. du 23/03/2023

Dossier soumis à Enquête Publique du 23/05/2023 au 23/06/2023

PLUI approuvé par D.C.C. du 21/12/2023

Légende

Zonage du PLUI

Ub

Uc

Ap

Ay

N

Np

Ns

Protection ponctuelle au titre de l'article L151-19 - petit patrimoine

Protection linéaire au titre de l'article L151-19 - Hse ou alignement d'arbres

Protection linéaire au titre de l'article L151-23 - Hse ou alignement d'arbres

Périmètre de protection au titre de l'article L151-19 - entrée zone

Périmètre de protection au titre de l'article L151-23 - patrimoine naturel

Périmètre de protection au titre de l'article L151-23 - abords des cours d'eau

Emplacement réservé (intégration et bénéficiaire en annexe)

Construction récente ou en cours

Atta des zones inondables - crue fréquente

Atta des zones inondables - crue exceptionnelle

Conception : Metropolis - ZW/A - F. Charlot - Eco2nillave - Biotopie - Rivière&Associés

Sources : Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'état réservés © 2022 - DD116